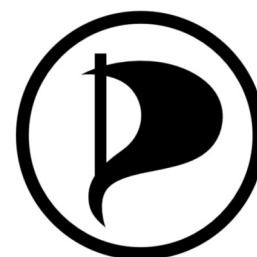


CONSEILLER RÉGLEMENTAIRE ET STATUTAIRE



Temps nécessaires : 2h/semaine - rythme irrégulier

MISSIONS

- Contrôler les décisions prises par les organes du parti (Conseils, Équipes, Équipage...)
- Interpréter les Statuts et le Règlement intérieur
- Instruire les dossiers disciplinaires présentés devant le Tribunal des Pirates
- Statuer sur les conflits d'intérêt et proposer des résolutions à ces situations

SAVOIR-FAIRE

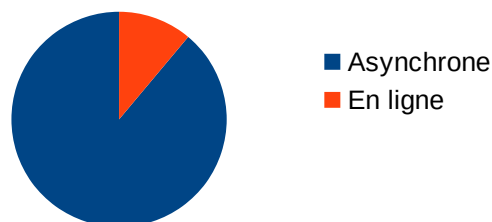
- Connaître les Statuts et le Règlement intérieur
- Argumenter à partir d'élément de faits et d'éléments juridiques
- Bonne capacité à synthétiser et rapporter l'information
- Gestion des dossiers
- Une connaissance des méthodes juridiques est un plus, mais pas une obligation
- Maîtrise correcte de la langue française (on accepte les fautes)

SAVOIR-ÊTRE

- Discrétion sur les dossiers confiés au CRS
- Capacité à prendre une position d'autorité sur l'interprétation des textes internes
- Capacité à travailler en équipe
- Autonomie : les Conseillers travaillent chacun sur les dossiers qui leur sont confiés avant d'en rapporter aux autres

LES OUTILS QUE LE CRS UTILISE :	
Discourse	Fréquent
Discord	Fréquent
Wiki	Moindre
Redmine	Fréquent

Fréquence des réunions



Autres informations :

- Durée du mandat : 2 ans renouvelable
- Possibilité de siéger au Secrétariat (3 réunions/mois)